DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

ARRONDISSEMENT DE BRIANÇON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

Vallouise Pelvoux

2024-145

MAIRIE DE VALLOUISE-PELVOUX

ARRETE MUNICIPAL n° 2024-73

PORTANT ALTERNAT DE CIRCULATION SUR LA ROUTE D'ENTRAIGUES POUR LE DEPLOIEMENT DU RESEAU FIBRE

Le Maire de la Commune de Vallouise-Pelvoux,
Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur les pouvoirs de police du Maire ;
Vu les articles L 2213-1 à L 2213-4 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la police de la circulation et du stationnement ainsi que les articles L1111-1 à L1111-6 ;
Vu le code de la route, notamment l'article R.411-25 ;
Vu l'arrêté interministériel sur la signalisation routière (livre I-8 partie signalisation temporaire) approuvé par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié,
Vu la demande formulée par l'entreprise SASU BBT reçue le 25 mars 2024, en charge des travaux, pour le compte des société Azur Connect et XP Fibre,
Vu la permission de voirie délivrée par le Département des Hautes-Alpes par arrêté du 25 avril 2023 sur le RD994E, route de Pelvoux,
Vu la permission de voirie délivrée par arrêté municipal n°2024-20 en date du 3 avril 2024 pour la création du réseau fibre optique sur diverses voies communales,
Vu les arrêtés municipaux n°2024-21 en date du 4 avril 2024 et n°2024-43 en date du 16 mai 2024 portant réglementation de circulation sur diverses voies,
Vu la demande de prolongation formulée par l'entreprise SASU BBT le 25 juin 2024,
Considérant la nécessité de permettre la réalisation de travaux de génie civil dans le cadre du déploiement du réseau de fibre optique sur le territoire communal,

ARRETE

Article 1 : **La circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie et sera alternée du jeudi 27 juin 2024 au jeudi 11 juillet 2024 sur la route d'Entraïgues.**

La vitesse sera limitée à 30 km/heure, au droit du chantier.

Article 2 : La signalisation réglementaire sur la zone de travaux sera conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière susvisée.
Elle sera mise en place et entretenue par l'entreprise chargée des travaux.

Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par tous les agents habilités à cet effet.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de l'Argentière-la-Bessée
- Monsieur le Directeur de la Maison technique du Département des Hautes-Alpes de Briançon,
- Monsieur le chef du centre de secours de Vallouise-Pelvoux, SDIS05
- Entreprise SASU, BBT, demandeur.

Fait à Vallouise, le 26 juin 2024

Madame le Maire
Gaëlle Moreau

Le Maire :

- **Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en application de l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales publié sur le site Internet de la commune le : 26/06/2024**
- **Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.**

Mairie de Vallouise-Pelvoux : 2704 Route de Pelvoux – Saint Antoine - 05340 VALLOUISE-PELVOUX Tél. : 04.92.23.30.19
E-mail : mairie@vallouise-pelvoux.fr - Site internet : www.vallouise-pelvoux.fr

CÂBLE ENTERRÉ

Dossier d'étude opérateur :	SFR / ACT
N° de commande FCI	
Commune concernée :	VALOUISE - DEPART 05

L'opérateur est réputé avoir aiguillé la conduite aux 2 extrémités et s'être assuré, en utilisant les techniques appropriées, que la conduite n'est pas bouchée

SRO-BPI--11959117

ZAPM 24

20 Route D'entraigues, 05290 Vallouise-Pelvoux, France

Interlocuteur technique à contacter en cas de besoin			
Nom :	João SILVA	Fonction :	CHEF DE CHANTIER
Société :	AZUR CONNECT TECHNOLOGIES		
Téléphone :		Mobile :	07.68.75.63.51
E-mail :	jo.silva@azurconnect.fr		

Adresse de la chambre A :
20 Route D'entraigues, 05290 Vallouise-

Adresse de la tranchée à envisager
184 Route D'entraigues, 05290 Vallouise-

Adresse de la chambre B :
216 Route D'entraigues, 05290 Vallouise-

CÂBLE ENTERRÉ ENTRE CH 275 PBO 30 - PBO 34 - CH 270 PBO 35 - CH 276 PBO 31 - PBO 32 - PBO 33

Chambre A
CHAMBRE 275
Alvéole A B

315ML GC A FAIRE / CABLE ENTERRE

Chambre B
PBO 33
Alvéole B A

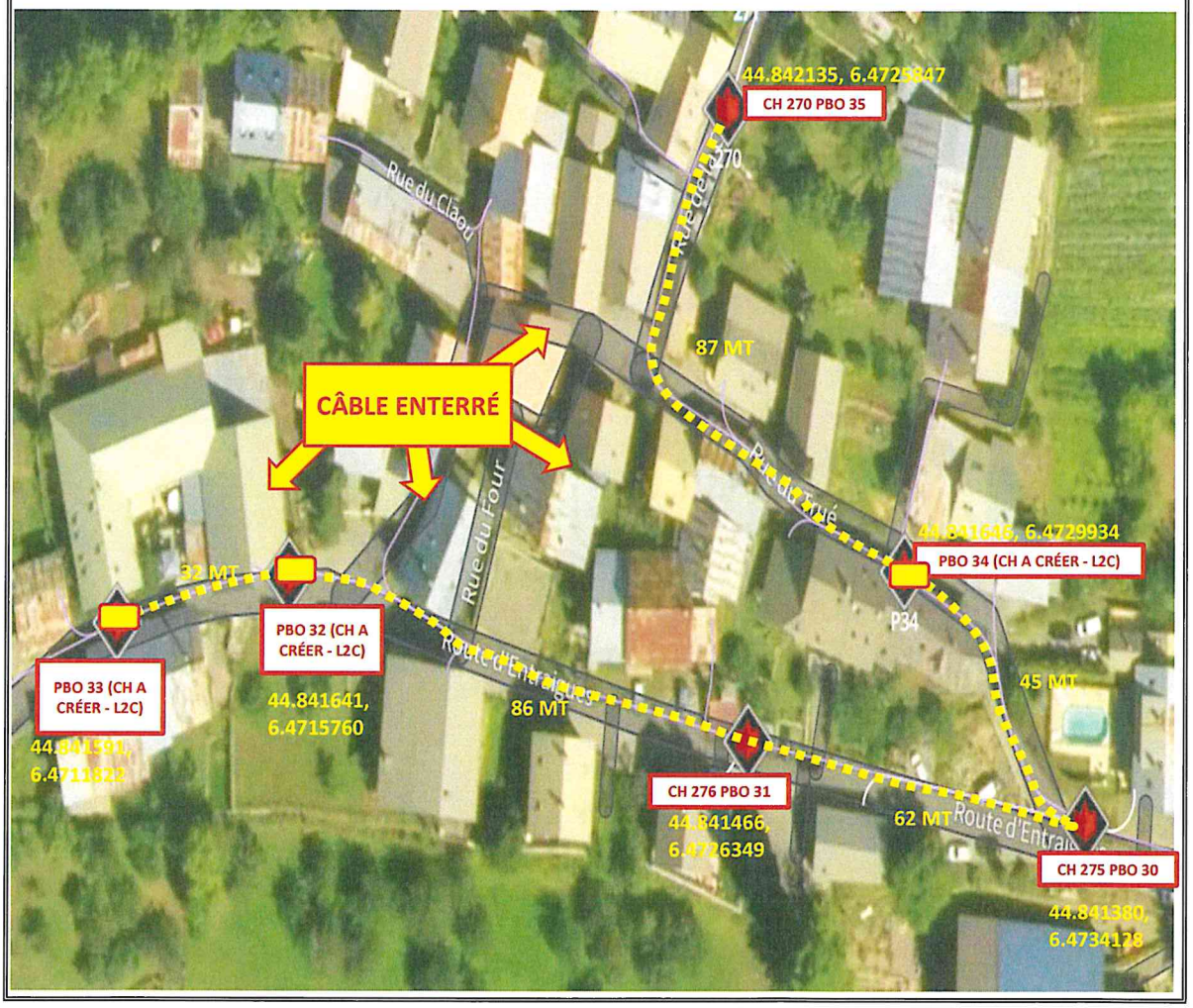

AIGUILLAGE	DATE:	CRVT FAIT PAR:	DATE:	VERIFIÉ PAR:	DATE:	NLR
ACT-MAGALHAES	JUILLET / 2022	PATRICIA	05/07/2022 V. 0 30/09/2022 V. 1	RAYNALD DARTOIS	29/09/2022	65 LRS